

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-

067258

Le conjoint 2009

ND: 41556

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2048 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MR BENCHERIF Sidi - Said

Date de naissance : 01-02-1952

Adresse :

Tél. 0661453769 Total des frais engagés : 1029.88 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/10/2020

Nom et prénom du malade : M. BENCHERIF Sidi - Said, Age: 68 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca, le : 25 SEP. 2020

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie LILAS M Mme SEKKAT Laila 10, rue Abdellatif Ben Casablanca 0622 27 65 80	18/08/20	302,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	23/09/20	5300	1274,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISÉ ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

valable 3 mois

Le 18/08/2020

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. R. BEASHERIF sidi sidi

Présente

Nécessitant un traitement d'une durée de :

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

Professeur El MAMI Mohamed
Chirurgien Urologue
16, av. Abdellah Benkhalid - Casablanca
Tél: 0522 22 36 36 - Fax: 0522 22 88 80

Centre d'exploration Urologique

Endo-urologie - Onco-urologie - Coeliochirurgie - Pelvi-périnéologie

Pr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale d'Urologie



Dr. EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interne des hôpitaux de Paris

Casablanca, le
18 AOUT 2020

u' l'en Cervix from Day

193,10

109,70

Corriger 0,4

302,80

74, le 20 a 2000

Pharmacie LILAS .M

Mme. SEKKAT Laila
4 bis Rue Reatumur / Bd. Abdelmoumen
Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél / Fax : 0522 27 65 80

Profess
Chir

76, Bd. Abdelmoumen
Tél : 0522 25 36 36-Fax :

CONTIFLO® OD

PPV: 1090H70

30 comprimés
à libération prolongée

Voie orale

0.4 mg



76, Bd Abdelmoumen, Rés.koutoubia. 3ème étage - Casablanca

E-mail : melmrini@hotmail.com-Tél.: 05 22 25 36 36-Fax : 05 22 25 88 80 - E-mail : elmrini_mohamed@hotmail.fr

GSM : 06 61 16 33 03

GSM : 06 61 07 35 76

Soyez prudent
Ne pas conduire
sans avoir lu la notice

PPV: 193DH10

CODE No.: MPIDRUGS/25/24/83

Médicament Autorisé N°: 213/14 DMP/21/NNP

CEUTICALS MOROCCO LLC
Assan 1er,
Rouiba, Maroc.

CEUTICAL INDUSTRIES LIMITED

RESPECTER LES DOSES PRESCRITES
احترم الجرعات المحددة

Tableau A (Liste I)

كوفنتفلا[®]
D[®]

كلورهيدرات تامسولوزين

CONTIFLO[®] OD 0.4mg

Boîte de 60 gélules à libération
prolongée
Voie orale

Centre d'exploration Urologique

Endo-urologie - Onco-urologie - Coeliochirurgie - Pelvi-périnéologie

Pr.EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale d'Urologie



Dr.EL MRINI Mohamed

Chirurgien Urologue

Ancien Interne des hôpitaux de Paris

Casablanca, le

18 AOUT 2020

u bon accès au Dr. El Mrini

P. Sht

RE DE BLOUIN
APITAUX & CBH
Casablanca

220 55 36 36
Fax: 05 22 20 35 11

Professeur EL MRINI Mohamed
Chirurgien Urologue
76, Bd. Abdelmoumen - Casablanca
Tél: 05 22 25 36 36-Fax: 05 22 29 18 52

76, Bd Abdelmoumen, Rés.koutoubia. 3ème étage - Casablanca

E-mail : melmrini@hotmail.com-Tél.: 05 22 25 36 36-Fax : 05 22 25 88 80 - E-mail : elmrini_mohamed@hotmail.fr

GSM : 06 61 16 33 03

GSM : 06 61 07 35 76

LABORATOIRE CENTRE DE BIOLOGIE DES HOPITAUX CBS
3, rue du Colonel Gros (Caïd Najem) Quartier des Hôpitaux 20100 Casablanca

Tél : 05.22.20.35.35/05.22.27.66.74
Patente : 36332437 I.F. : 40288423
N° ICE : 0017 10887 0000 07

Fax : 05.22.20.35.15
CNSS : 8036726
Code INPE: 093062362



FACTURE No : 147152

Casablanca, le : 23/09/2020

Analyses effectuées le ... : 23/09/20 à 09h50
Sur prescription du : Dr EL MRINI Mohamed

Identité Patient : Mr. BENCHERIF Sidi Saïd
Code Patient : 52198

BILAN :

1 PSA PSA (ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE) B 300

TOTAL B : 300

TOTAL HN : 0

0

MONTANT : 427,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de

427,00 DH

Dr M. BENKIRAN
Pharmacien Biologiste
Centre de biologie des hôpitaux Casablanca
Tél: 0522 20 35 35 - 0662 38 03 39

DES HOPITAUX
3, Rue du Colonel Gros
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 20 35 35

EXAMEN du : 23/09/20 à 09h50

Édité le : 23/09/20 à 12h16

Mr. BENCHERIF Sidi Saïd

Patient 52198 Né(e) le 01/02/1952

Dr. EL MRINI Mohamed

Prélèvement effectué au Laboratoire

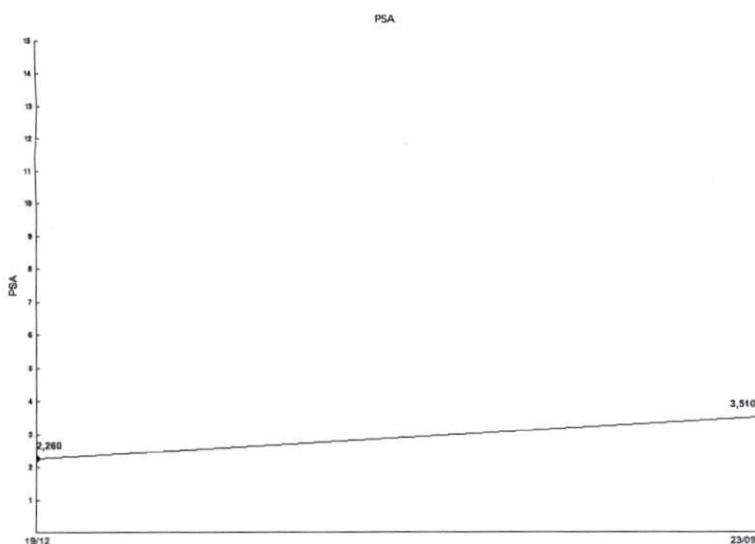
Page : 2 / 2

Remarques

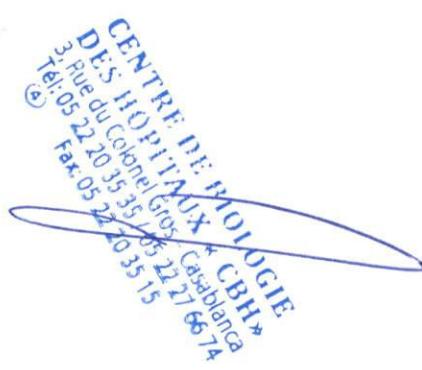
Le dosage du taux sérique du pro-PSA est disponible en routine, ainsi que le calcul de l'index PHI.

L'index PHI améliore la valeur diagnostique du PSA seul, il est plus spécifique et permet une meilleure détection des cancers de prostate.

Il est surtout utile pour les patients **avec un taux de PSA entre 4 et 10 ng/mL** dans la prise de décision de biopsie.



Dr BIOLOGISTE



Prélèvement à domicile sur rendez-vous

Ouverture : Tous les Jours de 7 h à 19 h - Samedi de 7 h à 15 h



Dr Malika BENKIRAN
Pharmacien Biologiste

- Analyses Médicales
- Biologie Spécialisée
- Procréation Médicalement Assistée

EXAMEN du : 23/09/20 à 09h50

Edité le : 23/09/20 à 12h16

Mr. BENCHERIF Sidi Saïd

Patient 52198 Né(e) le 01/02/1952

Dr. EL MRINI Mohamed

Prélèvement effectué au Laboratoire

Page : 1 / 2

MARQUEURS TUMORAUX

P.S.A. : ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE

(Technique Chimiluminescence COBAS 6000 - ROCHE)

P.S.A ... 3,510 ng/mL (N : < 4,500) 19/12/19 : 2.260

Valeurs de référence du PSA selon l'âge	
< 49 ans	< 2,000 ng/mL
50 - 59 ans	< 3,500 ng/mL
60 - 69 ans	< 4,500 ng/mL
70 - 79 ans	< 6,500 ng/mL

Interprétation

Ce résultat doit être interprété selon l'âge, les données cliniques, radiologiques et biologiques.

Dr BIOLOGISTE

CENTRE DE BIOLOGIE
DES HÔPITAUX « CBH »
3, Rue du Colonel Gros - Casablanca
Tél: 05 22 20 35 35 / 05 22 27 66 74
(4) Fax: 05 22 20 35 15

Urgences - 24 / 24 - 7 / 7 06 61 75 52 65

